

Administration

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Office national suisse du tourisme**

Band (Jahr): **22 (1962)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cette agence. L'accord passé avec Swissair permet de couvrir entièrement les dépenses, de sorte que nous n'avons nulle raison de la supprimer.

VII. ADMINISTRATION

1. *Organes*

a) Membres

La 22e assemblée générale a eu lieu au Cinéma Palace à Bienne, à la veille des fêtes Rousseau qui se sont déroulées à La Neuveville, à Douanne et à l'Île de St-Pierre. 124 membres totalisaient 4421 voix. L'assemblée a été ouverte par M. Armin Meili, Dr. h. c. président. M. Schaffroth, maire de Bienne, a souhaité la bienvenue aux participants au nom des autorités communales. Le rapport annuel a été présenté par M. W. Kämpfen, directeur. Ce rapport, les comptes et le bilan pour 1961 ont été acceptés sans discussion.

A l'issue de la séance, l'ONST a projeté deux films. Vers la fin de l'après-midi, les participants ont reçu à La Neuveville les diligences parties, huit ou dix jours auparavant, de Lyon, de Paris, de Bruxelles, de Francfort, de Munich et de Milan. Elles avaient à bord des journalistes et des collaborateurs éminents de la radio et de la TV. Le lendemain une cérémonie officielle s'est déroulée sur l'Île de St-Pierre. Le prof. J. R. de Salis et M. C. Girard, Conseiller de l'Ambassade de France à Berne, ont prononcé des discours.

A la fin de 1962, l'ONST comptait 352 membres, soit un de plus qu'en 1961. Au cours de l'année, les membres suivants ont adhéré à l'ONST:

	Fr.
Kur- und Verkehrsverein Adelboden	400.—
Kur- und Verkehrsverein Murren	400.—
Repubblica e Cantone del Ticino, Bellinzona	7000.—
Kur- und Verkehrsverein Leukerbad	400.—
Office du tourisme de Sion et environs, Sion	400.—
Hug & Söhne SA, Zurich	400.—
G. Winterhalder AG, Taxi- und Reiseunternehmung, Zurich	400.—
Les membres suivants ont démissionné:	
Schweizerischer Juraverein, Olten	400.—*
Thunersee-Beatenbergbahn und Sportbahn	
Beatenberg-Niederhorn, Thun	400.—*
Kulm-Hotel, St-Moritz	400.—
Skilift Oberiberg AG, Oberiberg	450.—
Institut de Beaulieu, La Tour de Peilz	400.—*
Schöllenenbahn, Brig (Fusion mit der Furka-Oberalpbahn)	400.—

* Versent des contributions volontaires.

b) Comité

Le comité a tenu deux séances: le 3 mai au Château d'Oron et le 21 novembre à Zurich. Lors de la première séance, le président a exposé les possibilités de développement du tourisme dans le Mezzogiorno, où il avait fait un voyage d'études. Le rapport du directeur a déclenché une discussion animée, qui a porté avant tout sur la construction des routes nationales, l'ouverture de nouvelles agences ONST et les mesures de rationalisation qu'elle appelle. Le comité a ensuite approuvé le 21e rapport annuel (1961) et les comptes destinés à être soumis à l'assemblée générale.

Au cours de la séance d'automne, le comité a ratifié le programme d'activité et le slogan: « Courez l'Europe – détendez-vous en Suisse », ainsi que le budget pour 1962. Le rapport du directeur comprenait trois chapitres:

Court commentaire de la statistique touristique

Examen du travail de propagande effectué pendant l'été 1962

Prévisions pour 1963

Le comité a rendu hommage à la mémoire de M. Nicolas C. G. Bischoff, membre du comité depuis le 1er janvier 1945 en qualité de représentant

du canton de Bâle-ville et de la Fédération du tourisme de la Suisse du Nord-ouest.

c) Bureau

Le bureau a tenu quatre séances, le 5 avril, le 1er juin, le 19 octobre et le 20 novembre. Il a mis au point les affaires soumises au Comité et à l'Assemblée générale. Il a examiné à plusieurs reprises les questions posées par la participation de l'ONST à l'Exposition nationale. Il a décidé la modernisation des agences de San Francisco, de Francfort et de Paris. Il a abordé divers problèmes d'importance fondamentale: le trafic aérien à la demande, les courses-navette de cars étrangers, l'édition de prospectus par les intéressés au tourisme, le « Swiss Center » de Londres, la lutte contre le bruit et les vols en haute montagne, la revision du statut d'organisation de l'ONST. M. Auguste Angehrn, chef de l'agence de Rome, prenant sa retraite à la fin de l'année, le Comité a décidé que M. Frigerio assumera dès le 1er janvier 1963 la direction des deux agences de l'ONST en Italie.

L'effectif du personnel s'établissait comme suit à la fin de 1962:

	1962	1961
Zurich	40	(39)
Agences	197	(195)
	<u>237</u>	<u>(234)</u>

2. *Personnel*

Personnel des agences

Agences qui vendent des titres de transport

	1962	1961		1962	1961
Amsterdam	14	(14)	Nice	3	(3)
Bruxelles	19	(19)	Paris	28	(29)
Francforts/M.	20	(20)	Rome	7	(7)
Londres	40	(38)	Stockholm	6	(7)
Milan	9	(9)	Vienne	8	(8)
New-York	24	(23)			

Agences qui ne vendent pas de titres de transport

	1962	1961		1962	1961
Buenos Aires	1	(1)	Madrid	5	(5)
Le Caire	4	(4)	San Francisco	5	(5)
Copenhague	3	(3)			

Les agences occupent trois personnes de plus qu'en 1961. Au siège de Zurich, l'intensification de la propagande a exigé l'engagement d'un nouveau collaborateur. Les agences ont accru le nombre de leurs stagiaires.

Pendant la saison d'été, les agences ont occupé 26 personnes à titre temporaire (28 l'année précédente), dont 9 fonctionnaires des CFF, 3 fonctionnaires des chemins de fer privés, 7 employés recrutés dans l'économie privée et 8 auxiliaires engagés sur place:

Amsterdam	1	New-York	2
Bruxelles	4	Paris	14
Copenhague	1	Rome	1
Londres	3		

Comme au cours des années précédentes, nous avons attaché la plus grande attention à la formation du personnel des agences. Nous avons organisé à cet effet quatre voyages d'études: les participants au premier ont visité toutes les régions du pays; le second a été limité à l'Oberland bernois, le troisième au Tessin et le quatrième à la région du Léman. Des employés des agences de Bruxelles, de Francfort, de Copenhague, de Londres, de Madrid et de Milan ont pris part à ces voyages. Nous remercions ici les entreprises de transport et les offices régionaux et locaux du tourisme de leur collaboration.

Des raisons de santé ont contraint M. J. Sapin, chef de l'agence du Caire – en congé et au service de Swissair depuis 1955 – à donner sa démission pour le 1er juin 1962. M. Sapin assumait depuis le 15 mai 1934 la direction de l'agence ouverte au Caire par les CFF. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, Swissair lui a confié sa représentation générale pour le Proche-Orient. Pendant toutes ces années, M. Sapin a servi avec compétence et dévouement les intérêts du tourisme suisse. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de votre vive reconnaissance. M. A. Senn, qui dirige l'agence du Caire par interim depuis 1955, a passé le 15 juillet au service de Swissair. Nous lui exprimons ici nos remerciements pour les services rendus. M. Mottier a été appelé à lui succéder.

M. A. Angehrn, chef de l'agence de Rome, a pris une retraite bien méritée le 31 décembre. M. Angehrn, fonctionnaire des CFF, est entré en 1933 au service de l'agence de Rome. Il l'a dirigée par intérim de 1940 à 1947. Il en est le chef en titre depuis le début de 1948. M. An-

gehrn a bien servi les intérêts du tourisme suisse. Il s'est entendu à nouer et à entretenir d'excellentes relations avec les autorités, les milieux touristiques et l'économie privée. Sa nature conciliante et sa bienveillance lui ont fait beaucoup d'amis. Nous le remercions pour son inlassable dévouement et lui souhaitons une heureuse retraite.

